

"Source: *Vers une réforme : un cadre pour la détermination de la peine, les affaires correctionnelles et la mise en liberté sous condition*, 41 p., Solliciteur général Canada, 1990. Reproduit avec la permission du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2010." Nous remercions Sécurité publique Canada pour sa collaboration.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	vii
I. INTRODUCTION	1
1. Qu'est-ce qui ne va pas dans notre système de détermination de la peine, de services correctionnels et de mise en liberté sous condition?	2
2. Notre système actuel et la demande de réformes	4
II. LES BUTS DE LA RÉFORME DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE, DES SERVICES CORRECTIONNELS ET DE LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION	7
1. Regagner la confiance du public	7
2. Besoin d'équité et de prévisibilité	8
3. Besoin d'intégration accrue parmi les composantes	9
4. Rendre la détermination et l'administration de la peine plus efficaces	10
5. Réinsertion sociale et protection du public	11
6. Équité et obligation de rendre compte	12
7. Réduire le recours excessif à l'incarcération — le besoin de solutions de rechange	12
8. Classes spéciales d'infracteurs	13
9. Les victimes	14
10. Besoin de buts et de principes clairs	15
III. GRANDES LIGNES DE LA RÉFORME DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE, DES SERVICES CORRECTIONNELS ET DE LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION	17
CHANGEMENTS PROPOSÉS	17
Énoncé des buts et des principes dans la loi	17
Énoncé des objectifs et des principes de la détermination de la peine	18
Énoncé de l'objet et des principes de l'administration des services correctionnels	19
Énoncé de l'objet et des principes de la mise en liberté sous condition	20

DÉTERMINATION DE LA PEINE	21
Commission de la détermination de la peine et de la libération conditionnelle	21
Code de preuve et de procédures à l'audience de détermination de la peine	22
Sanctions intermédiaires; le recours aux amendes	22
MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION	23
Modification de la date d'admissibilité à la mise en liberté sous condition	23
Examen anticipé des cas	24
Interventions postlibératoires	25
Réformes de la libération conditionnelle en vue d'une plus grande transparence et obligation de rendre compte	25
SERVICES CORRECTIONNELS	25
Nouvelle loi sur l'administration correctionnelle	25
Modification du processus de réduction de la peine	26
Amélioration des programmes correctionnels	27
Les détenus autochtones	28
Les femmes incarcérées	28
Autres détenus	29
INFORMATION À L'INTENTION DES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE PÉNALE ET DU PUBLIC	29
SYSTÈMES D'INFORMATION	29
IV. CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE	33